

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 65 (1968)
Heft: 12

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si cette information est exacte.... souhaitons aux apiculteurs de notre grande voisine d'être dispensés d'utiliser les moyens préconisés. Il en existe certainement d'autres pour redonner confiance et courage en la profession. Ce sont nos vœux.
Réd.

PEUT-ON SE PASSER DES ABEILLES ?

Qui songerait, en dégustant un fruit, qu'il le doit en quelque sorte à l'abeille ? La réponse à cette question montre le rôle éminent que joue l'abeille dans sa fonction d'insecte pollinisateur de nombreuses plantes cultivées. Celles-ci étant fécondées par pollinisation dans la proportion de 47 pour cent, les récoltes sont alors satisfaisantes. En cultures fruitières, la proportion atteint même 85 pour cent pour toutes les espèces. Nous ne pouvons décrire ici les conditions extrêmement complexes dans lesquelles nos arbres sont fécondés. Retenons cependant un point essentiel : toutes les variétés de pommes, de poires et de cerises douces sont auto-stériles ; en d'autres termes, elles doivent être fécondées par le pollen d'une autre variété pour porter des fruits. Les abeilles se chargent des travaux de transmission et de pollinisation dans la proportion de 80 pour cent. Aucune espèce d'insectes ou aucune installation technique ne serait en mesure de réaliser cette énorme tâche, qui doit se faire en l'espace de quelques jours et dont dépendent non seulement une abondante récolte, mais encore une teneur en sucre des fruits élevée. Pour leurs vergers exploités de façon intensive, notamment en Suisse romande, les arboriculteurs louent chaque printemps, dans les environs proches ou lointains, des colonies d'abeilles qui exécuteront ce travail de pollinisation. S'ils n'étaient pas persuadés de la nécessité absolue des abeilles, il va de soi qu'ils ne consacraient pas, à cet effet, des sommes assez considérables.

Les abeilles participent encore dans une notable mesure à la pollinisation de différentes espèces de trèfles, de colza et de légumes. Selon certaines évaluations prudemment articulées, la valeur de tout ce travail en cultures fruitières et en champs varie entre 200 et 300 millions de francs.

Il est bon de rappeler ces faits lorsqu'on se demande pourquoi les autorités portent un tel intérêt au maintien d'une apiculture prospère. Par rapport à ces valeurs, les dépenses annuelles de la Confédération et des cantons, qui atteignent à peu près trois quarts de million, pour maintenir et encourager l'apiculture, ainsi que pour combattre les maladies des abeilles, paraissent plutôt menues. Comparativement avec l'étranger, cette somme est néanmoins considérable. Les apiculteurs suisses peuvent se déclarer satisfaits de ce soutien énergique. Si l'on considère l'ampleur des profits d'ordre économique décrits, le rendement annuel direct de ces insectes, qui varie entre 5 et 15 millions de francs, sous la forme de miel et de cire fait en revanche un effet bien modeste.

Tiré de « 30 jours » par Nini

RAPPORTS – CONFÉRENCES – CONGRÈS

XXII^e CONGRÈS INTERNATIONAL D'APIMONDIA

Invitation de la Société allemande des apiculteurs.

En août 1967, l'assemblée générale d'Apimondia a décidé d'organiser le XXII^e congrès en Allemagne fédérale. Le congrès aura lieu à Munich, capitale de la Bavière, du 3 au 7 août 1969, dans le parc des exposition Theresienhöhe.

Le congrès sera précédé par une séance de travail des apiculteurs, les 1^{er} et 2 août au même endroit.

Voici quelques renseignements en ce qui concerne le programme :

Outre les conférences et les comptes rendus des apiculteurs et scientifiques du monde entier, des excursions seront organisées en vue de montrer aux participants un peu de l'apiculture allemande et du paysage de la Bavière.

Un voyage dans les alentours de Munich est prévu au cours du congrès et des excursions dans d'autres régions de l'Allemagne sont également au programme après la clôture du congrès.

Les participants seront invités à deux soirées, dont l'une à l'ambiance folklorique.

Des concours seront organisés dans les domaines suivants : films, séries de diapositives, photographies.

La ville de Munich se fait un plaisir d'offrir un séjour agréable aux apiculteurs. Par son passé, Munich est très intéressante ; c'est la ville des beaux arts. Son art culinaire est non moins réputé ; notamment sa bière est connue à travers le monde.

Bien que le congrès ait lieu en pleine saison touristique, il y aura un nombre suffisant de chambres de toutes catégories et à la portée de tout le monde.

Pour ceux qui n'ont pu encore assister à un congrès Apimondia, voici donc l'occasion de prendre contact avec des apiculteurs du monde entier et plus particulièrement avec ceux de l'Allemagne fédérale.

Programme du congrès

A. Conférences et exposés

I. Pendant le congrès du 3 au 7 août 1969

1. Commission d'économie apicole, sujets :

a) Développement de l'apiculture régionale en rapport avec le commerce du miel mondial ;

b) Les produits des abeilles et la santé humaine.

2. Commission de la biologie des abeilles, sujets :

a) Nutrition de l'abeille, b) physiologie de la reproduction.

3. Commission de pathologie des abeilles, sujets :

a) Prophylaxie par des moyens biologiques ;

b) Médicaments utilisés dans la prophylaxie des maladies des abeilles.

4. Commission du nectar, de la flore, de la pollinisation, sujet :

Les abeilles pollinisatrices.

5. Commission de technologie apicole, sujets :

a) Organisation du travail à l'aide de méthodes scientifiques modernes ;

b) Utilisations nouvelles des produits apicoles ;

c) Matériaux nouveaux utilisés en apiculture.

II. Pendant la séance de travail (Symposium), 1^{er} et 2 août 1969

Sujets :

1. Botanique des abeilles : miellat.

2. Pathologie des abeilles : septicémies, rapports originaux sur la nosérose, les empoisonnements, la virologie.

3. La biologie des abeilles : langage et orientation.

4. Thèmes au choix : de préférence, des conférences sur la biochimie dans l'apiculture.

Nous serions reconnaissants à Messieurs les scientifiques et apiculteurs de bien vouloir préparer des conférences et exposés sur les sujets mentionnés. Il est possible de compléter les exposés par des diapositives. Les textes ne doivent pas dépasser 10 000 lettres.

Nous avons l'intention de remettre aux participants, avant le congrès, des résumés des conférences dans la langue qu'ils désireront. Les conférenciers sont

donc priés de préparer des résumés assez courts de leurs textes, c'est-à-dire d'une demie page, ou d'une page au maximum, dactylographiée.

Les thèmes du congrès seront traités dans l'ordre suivant :

- a) Conférence d'introduction faite par le président de la commission ou du groupe thématique ;
- b) Exposés des scientifiques et apiculteurs (d'une durée de 5 - 10 minutes) ;
- c) Discussion ; d) Résumé et, éventuellement, résolutions.

B. Concours de films, de séries de diapositives et de photographies

1. Films

N'importe quel film sur l'apiculture peut être présenté. Les personnes intéressées sont priées de nous remettre un résumé du film en une demi page dactylographiée. Pour faciliter la projection, les caractéristiques du film doivent être signalées. Ex. : largeur, son magnétique ou optique, film muet.

2. Séries de diapositives

Le choix ne doit comporter que des diapositives de bonne qualité sur l'apiculture. Les séries devront comporter 50 diapositives au plus, en couleur ou noir et blanc, aux dimensions habituelles (24 × 26 mm, 28 × 28 mm, 18 × 24 mm). Le bord extérieur des cadres doit être de 50 × 50 mm.

Chaque série s'accompagne de légendes.

3. Photographies

Un concours de photographies, en couleur ou en noir et blanc, représentant des sujets apicoles particulièrement frappants, est prévu. Les photos doivent avoir 18 × 24 cm au minimum et 30 × 40 cm au maximum. Un candidat ne peut présenter plus de 5 photos.

Les photographies seront accompagnées d'une légende.

Les photographies seront jugées du point de vue apicole et photographique. Pour nous permettre de faire la réservation de l'espace dont nous aurons besoin pour le concours, nous vous prions de bien vouloir faire parvenir les photographies au Secrétariat en temps voulu. Des prix récompenseront les meilleurs films, diapositives et photographies. Le matériel employé reste la propriété de l'expéditeur. Si, après la clôture du congrès, il ne l'a pas emporté avec lui, il lui sera restitué par la poste.

Aucune responsabilité ne sera assurée pour dommages ou pertes subis.

C. Expositions

a) Outre la présentation par l'image de l'apiculture dans la République fédérale d'Allemagne telle quelle est organisée par notre Association nationale, il est possible de présenter l'apiculture d'un pays, sous forme d'exposition. Si une organisation nationale s'y intéresse, elle est priée de se mettre en rapport avec nous le plus vite possible, pour nous permettre de réserver la place nécessaire. Il va de soi que l'exposition doit être montée entièrement avant l'ouverture du congrès.

b) Nous avons l'intention d'organiser une exposition internationale d'outils apicoles. Les exposants seront des firmes et coopératives du monde entier. Un large hall sera mis à leur disposition. Des ruchers couverts pourront être placés en plein air.

En raison de la réservation de l'emplacement nécessaire, nous vous prions de nous renseigner sur vos intentions le plus tôt possible.

D. Annotations complémentaires ; dates

Les conférences, les sujets et résumés de conférences, les sujets et sommaires des films, les légendes des séries de diapositives, sont à remettre au Secrétariat en quatre exemplaires. Les travaux seront remis à l'actuel secrétaire du président de la Commission permanente ou au président du Comité de travail pour les concours.

Les secrétaires des présidents des Commissions permanentes sont :

Commission de l'apiculture :

Dr R. Buchner, Tierhygienisches Institut, 78 Freiburg-Lehen.

Commission de la biologie des abeilles :

Prof. Dr F. Ruttner, Institut für Bienenkunde, 637 Oberursel, Im Rosengärtchen.

Commission de la pathologie des abeilles :

Dr H. Hirschfelder, Bayrische Landesanstalt für Bienenzucht, 852 Erlangen, Burgbergstrasse 70.

Commission du nectar, de la flore et de la pollinisation :

Dr W. Kaeser, Niedersächsisches Landesinstitut für Bienenforschung und Betriebslehre, 31 Celle, Wehlstrasse 4a.

Commission de la technologie apicole :

Dr K. Dreher, 544 Mayen, Im Bannen 38-55.

Président du Comité de travail pour les concours :

Dr K. Weiss, 852 Erlangen, Burgbergstrasse 70.

Le secrétaire ou le président du Comité de travail pour les concours remet les copies des textes à un bureau de traduction pour les faire traduire dans les langues du Congrès, c.-à-d. l'allemand, l'anglais, le français et le russe. Les conférenciers connaissant une langue étrangère, sont vivement encouragés à faire la traduction de leur texte eux-même.

C'est pourquoi nous vous prions d'envoyer vos travaux avant expiration des délais suivants :

1. Sujets et résumés des conférences pour le Congrès et la séance de travail scientifiques (Symposium), sujets et sommaires des films, légendes des séries de diapositives, dernier délai : 1^{er} février 1969.

2. Conférences pour le Congrès et pour le Symposium, dernier délai : 1^{er} mai 1969.

3. Films, séries de diapositives, dernier délai : 1^{er} mai 1969.

Les films et diapositives peuvent aussi être apportés au Congrès.

4. Photographies, dernier délai : 1^{er} mai 1969.

5. Dernier délai d'inscription aux expositions : 1^{er} février 1969.

Nous terminerons en demandant à Messieurs les scientifiques, apiculteurs, fabricants et distributeurs d'outils apicoles de soutenir ce Congrès par leur adhésion. Les personnes intéressées peuvent dès maintenant si elles le désirent s'inscrire au Congrès auprès de notre Secrétariat.

Groupe de travail des Instituts de recherches apicoles

Association allemande des apiculteurs
H. Freudenstein

Comité national d'organisation
Dr F. Gnädinger

Dr O. Wahl

Dr W. Kaeser

Dr W. Steche

L'AGENDA APICOLE ROMAND

Une fois de plus il nous revient ce livret si utile à l'apiculteur. En 1969, comme précédemment, il sera apprécié par son format pratique, par la place mise à disposition pour les notes journalières, par divers renseignements d'ordres administratif, pratique, scientifique, etc. Avec la présentation de généralités en cours et quelques rétrospectives, il forme un tout parfait que l'on peut obtenir dès le début de janvier 1969 à l'Imprimerie de la Béroche S.A., à Saint-Aubin (Neuchâtel), en versant au compte de chèque postal 20 - 984, le montant de Fr. 5.90.

Rédaction.